PRISM 86
Service de Mandats Judiciaires

RAPPORT D'ACTIVITÉ

LE SERVICE DES MANDATS JUDICIAIRES

2025

ADSEA 86

LE PRISM

Le PRISM est l'un des 5 poles de l'ADSEA 86 aux cotés du Pole Enfance, du Pole SISA, du Pole CART et du Pole Prévention SPécialisé



Le PRISM (Pôle de Réparation pénale, d'Investigation, de Soutien éducatif et de Médiation) est un pôle socio-éducatif regroupant différents services de milieu ouvert, indépendants les uns des autres, œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance, de la délinquance des mineurs, du soutien aux familles et de l'aide aux victimes et des personnes majeures sous-main de Justice.

Toutes les mesures du PRISM mises en œuvre sont, pour la plupart, ordonnées par des magistrats (Parquet, juge des enfants, juge aux affaires familiales, juge d'instruction, juge des tutelles, Cour d'Appel), d'autres notifiées par le Président du Conseil Départemental. Dans le service d'aide aux victimes et celui de la médiation familiale, les personnes viennent à leur propre initiative.

Le PRISM possède des locaux à Potiers et à Saintes, et a vocation à intervenir sur 3 départements : la Vienne; la Charente Maritime et la Charente

14 rue de la demi lune
86 000 Poitiers

3 rue du clos fleuri
17 100 Saintes

05 49 00 26 52

prism@adsea86.fr

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU SERVICE 01

ORGANIGRAMME 02

LE CONTROLE JUDICIAIRE 03

L'ENQUETE SOCIALE RAPIDE 04

L'ENQUÊTE DE PERSONNALITÉ 05

LA MÉDIATION PÉNALE 06

LES STAGES DE SENSIBILISATION 07

LES ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE 2025 08

PERSPECTIVES 2025 09

LE SMJ

Le service des mandats Judiciaires intervient dans le cadre de différentes mesures, principalement pré-sententielle et en lien avec une procédure pénale en cours :
-L'enquête de personnalité
-Le Contrôle Socio-Judiciaire Educatif
-L'Enquête sociale rapide
Il intervient aussi dans le cadre des mesures alternatives aux poursuites, à travers la médiation pénale, ainsi que dans le parcours d'exécution des peines à travers la mise en place de différents stages de sensibilisation à destination de personnes condamnées.

Le CPCA, dont le PRISM est l'antenne locale depuis 2021 est aussi rattaché à ce service au regard du public et du contentieux.

le fonctionnement du service des mandats judiciaires

Pour l'ensemble des mesures, nous intervenons à la suite d'une saisine d'un magistrat : il peut s'agir d'un juge d'instruction, d'un membre du parquet, d'un Juge des Libertés et de la Détention ou encore d'un délégué du procureur.

Chaque mission, excepté le Centre de prise en charge des auteurs de violences (qui est subventionné) est financée sur frais de Justice.

l'affiliation à citoyens et justice

Comme pour toutes les autres activités du PRISM, se fédérer est apparu très rapidement comme une nécessité et une richesse pour tisser des liens avec le réseau associatif national.

C'est ainsi que nous avons renforcé notre adhésion à Citoyens et Justice pour ce qui concerne le Service des Mandats Judiciaires. Afin d'alimenter, de renforcer notre partenariat régional, partager nos expériences et s'informer des futures orientations législatives.
Nous participons une fois par trimestre à la journée Nouvelle Aquitaine regroupant un responsable de chaque association présente sur ce territoire ainsi qu'à la commission citoyens et justice sur le champs pré sententiel.

L'organigramme

ORGANIGRAMME DU SMJ

Jean-Claude BONNEFON
Président de l'ADSEA 86

Richard DELAFOND
Directeur Général de l'ADSEA 86

Guillaume GUILBERT
Directeur

Elisabeth DESCHEMPS
Directrice Adjointe

Préjudice Diahou Tsanga
Cheffe de service

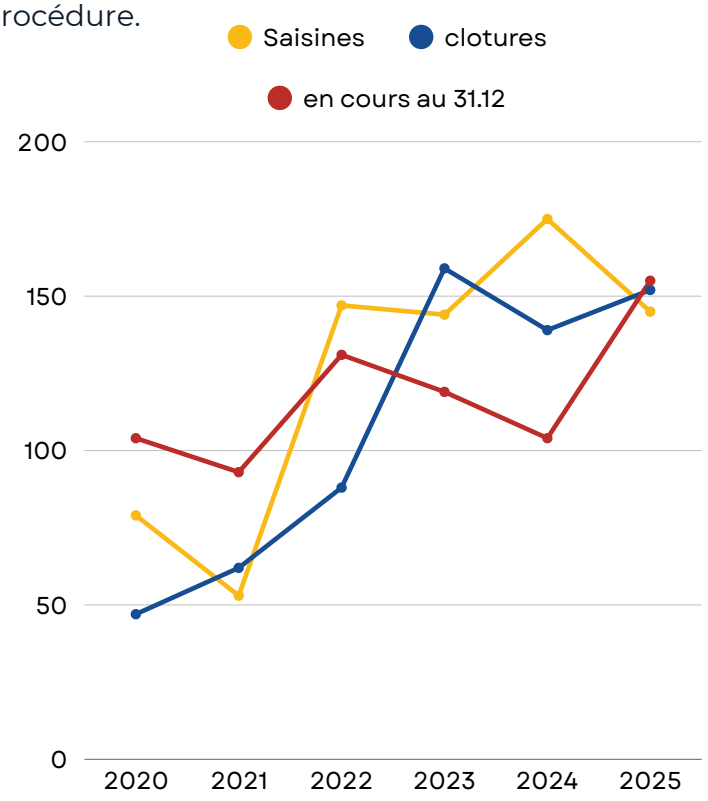
CPCA	MP - EP - CJ - ESR - stages	*Secrétariat*
P.Blanchon L.Lecomte C.Aubin L.Cousin A.Doucet N.Fredefond A.Doucet L.Durou B.Guerin J.Bédiée N.Waultre	C.aubin C. Auger C.Flatreau L.Cousin J.Vigouroux N.Fredefond A.Doucet L.Durou B.Guerin B. Salin M.Perron C.Fournier Y.Gangnant	Magali Paille Lindsay Van Horde

PRISM 86
Service de Mandats Judiciaires

LES CHIFFRES CLÉS

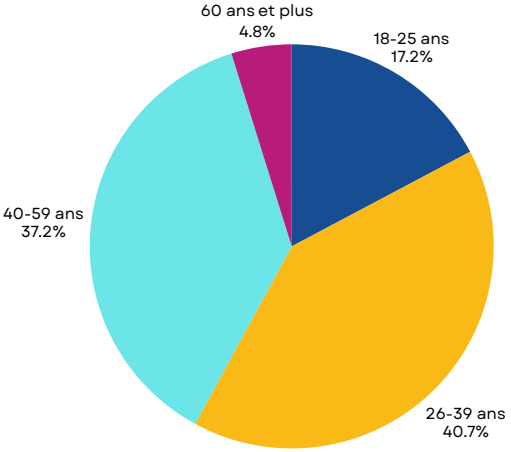
LE CONTROLE JUDICIAIRE SOCIO-EDUCATIF

Mesure alternative à la détention provisoire qui permet de mettre en place un accompagnement socio-éducatif, le contrôle judiciaire est essentiellement ordonné par le Juge des libertés et de la détention; il s'agit alors de contrôle judiciaire dit "court", une date d'audience étant fixée en général dans les mois suivants l'ordonnance ; ou par le juge d'instruction dans le cadre de sa procédure.

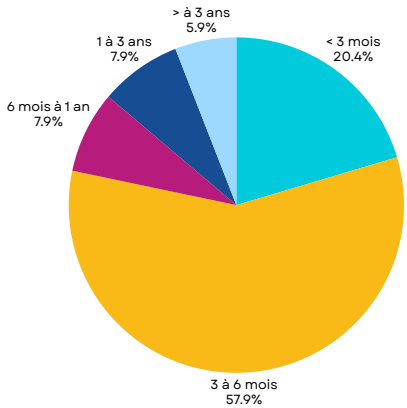


Pour la première fois depuis 2021, on constate une **diminution du nombre de saisines en contrôle judiciaire**. Néanmoins, si le chiffre "en cours" au 31.12 est en hausse, c'est parce-qu'après une période d'accalmie, un regain d'activité a eu lieu à la fin du trimestre et de nombreuses saisines se sont produites.

Les violences intrafamiliales reste le contentieux le plus représenté puisqu'elles représentent **66% des saisines**. A coté on retrouve des atteintes sexuelles, des infractions en lien avec les stupéfiants ou encore des atteintes aux personnes.



Les personnes sous contrôle judiciaire sont majoriatairement des hommes (145 contre 8 femmes).
Les **18-39 ans représentent plus de 58% des usagers**



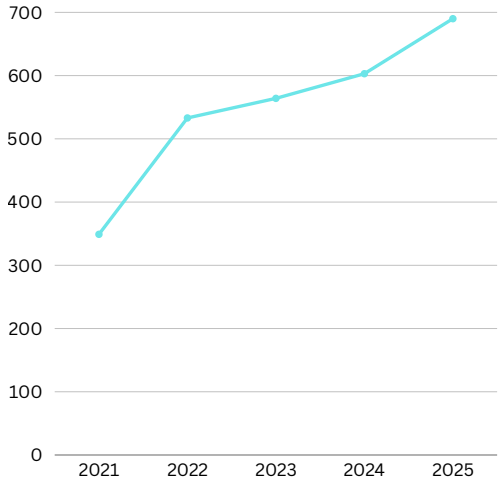
La durée d'un suivi de contrôle judiciaire dépend du type de procédure.
Pour une grande majorité de saisines, nous exerçons des contrôles judiciaires dits "courts" c'est çà dire que la date d'audience est fixée entre 0 et 6mois. ces derniers représentent **69% des mesures** terminées.

LES CHIFFRES CLÉS

L'ENQUÊTE SOCIALE RAPIDE

L'enquête sociale rapide est une mesure qui intervient à la demande du Procureur. Il s'agit, en l'espace d'un unique entretien, d'avoir une photographie de la situation sociale d'une personne qui fait l'objet d'une garde à vue.

L'ACTIVITÉ



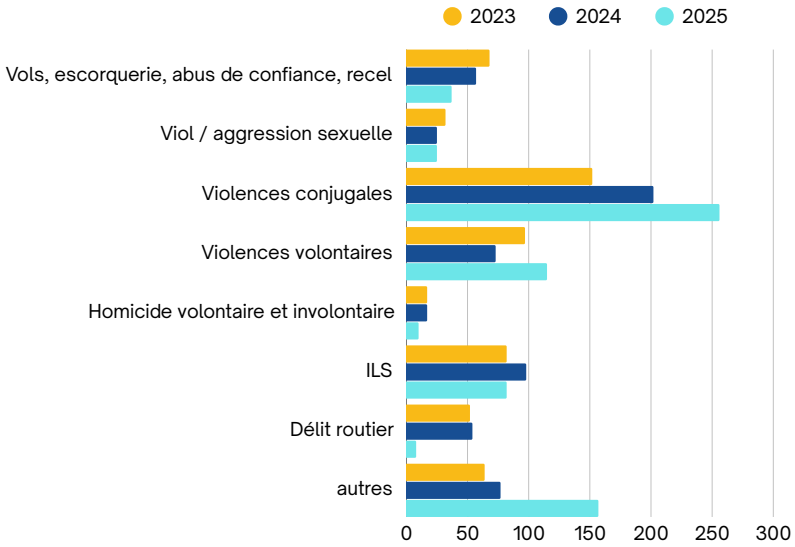
nombre d'ESR continue d'augmenter après la forte hausse survenue en 2022 et le passage à plus de 500 enquêtes sociales en 2023. En 2025, c'est désormais pas loin de 700 enquêtes **(690) contre 600 en 2024** qui ont été réalisées sur les 312 jours de permanences annuelles, soit plus de 2 par jour.

Elles s'effectuent principalement **le jour même (83%)** en présentiel dans les geôles du palais de justice ou par téléphone en fonction du lieu du gardé à vue.

LE CONTENTIEUX

Le contentieux le plus représenté demeure celui des VIF comparativement aux années précédentes. Néanmoins, on peut noter une réelle diversité des infractions pénales pour les saisines ESR. **93% des saisines concernent le genre masculin**.

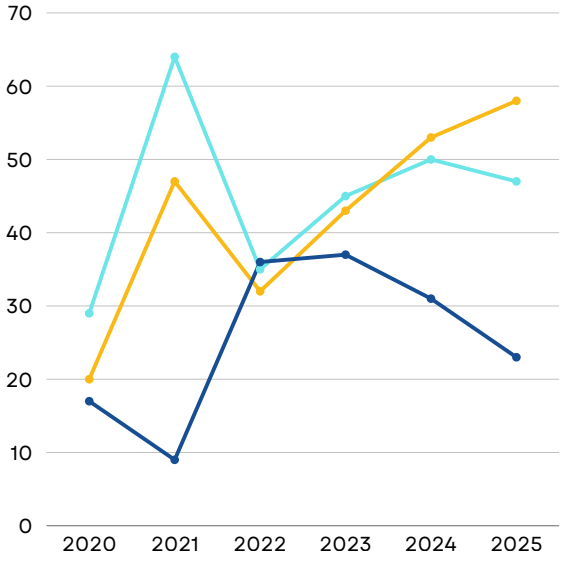
Depuis 4 ans maintenant le CHRS Les Herbeaux, accueille les auteurs (4 places) dans le cadre des procédures de violences conjugales et pour lesquelles, l'auteur ne justifie pas d'une solution de relogement. L'entretien réalisé dans le cadre de l'ESR permet également d'identifier les profils susceptibles d'être orienté sur ce dispositif



LES CHIFFRES CLÉS

L'ENQUÊTE DE PERSONALITÉ

L'enquête de Personnalité est une mesure d'investigation approfondie qui s'appuie sur des entretiens réalisés avec la personne mise en examen, et sur les éléments fournis par elle ainsi que sur des témoignages recueillis dans son entourage. Il s'agit d'une description de la personnalité du mis en examen en retraçant sa trajectoire de vie. L'enquête doit permettre aux magistrats, au tribunal correctionnel ou à la cour d'assises, de mieux se représenter la personne, au delà de sa situation de mis en examen, de prévenu ou d'accusé. Il est à rappeler qu'en aucun cas, l'enquêteur est amené a aborder les faits pour lesquels la personne est mise en examen.

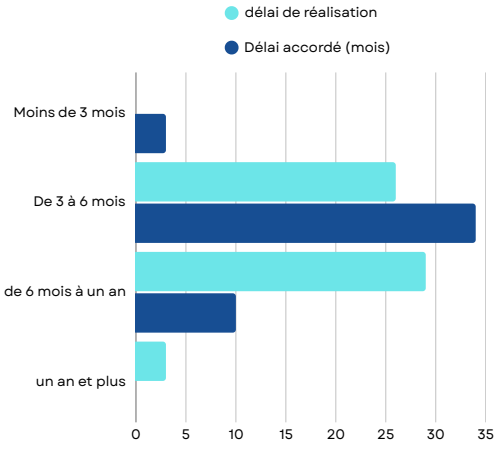


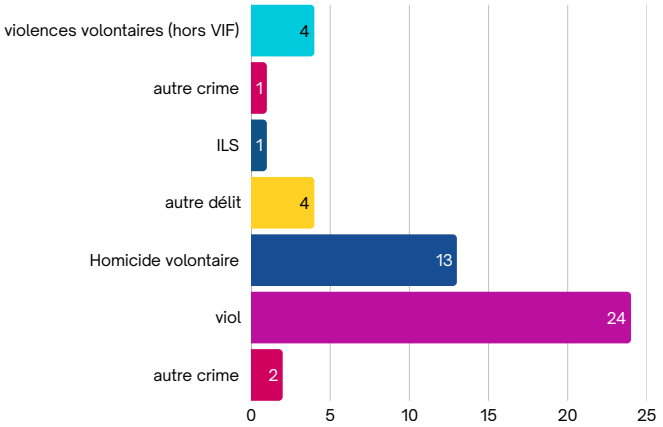
Le nombre de **saisine en enquête de personnalité est relativement stable**, après la hausse qui a eu lieu en 2023. Nous sommes désormais saisi d'une **50aine d'enquête par an.**

La hausse des saisines et de la réalisation des enquêtes engendrent aussi une hausse du nombre de passage aux assises

En 2025, parmi les professionnels appelés à témoigner aux assises **(16 citations),** certains ont eu l'occasion de découvrir les Cour Criminelles départementales du département de la vienne.

De manière générale, le temps de réalisation de l'enquête est long. Ceci peut s'expliquer par la difficulté que rencontrent les professionnels à entendre l'ensemble des témoignages nécessaires au parcours de vie du mis en examen. . Majoritairement, les juge d'instruction octroient **3 à 6 mois pour réaliser la mesure (82%),** dans **76% des cas, le service est restitué entre 6 et 12 mois.**



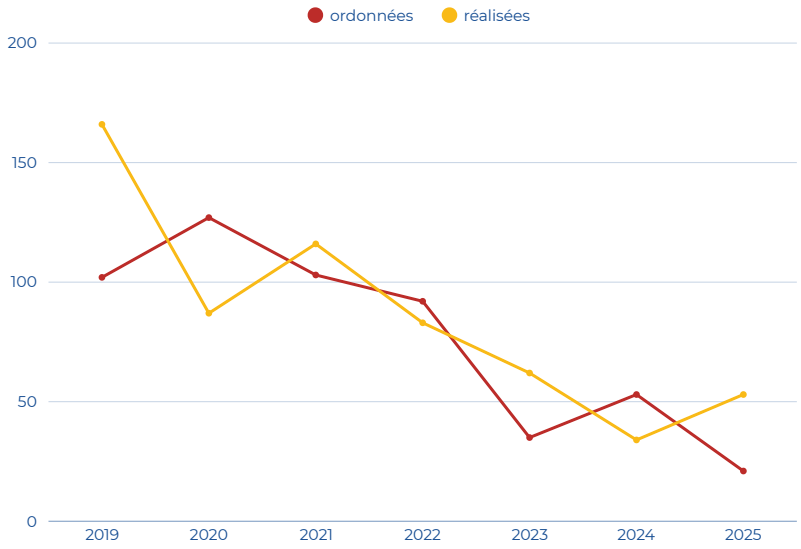


les infractions rencontrées restent principalement les viols et les homicides d'une année sur l'autre. Notons que la part d'enquêtes victimes est en hausse puisque nous avons reçu **7 dossiers en 2025.** Aussi la part des femmes est en hausse (12%). Celle ci est à mettre en lien avec la hausse de dossiers victimes

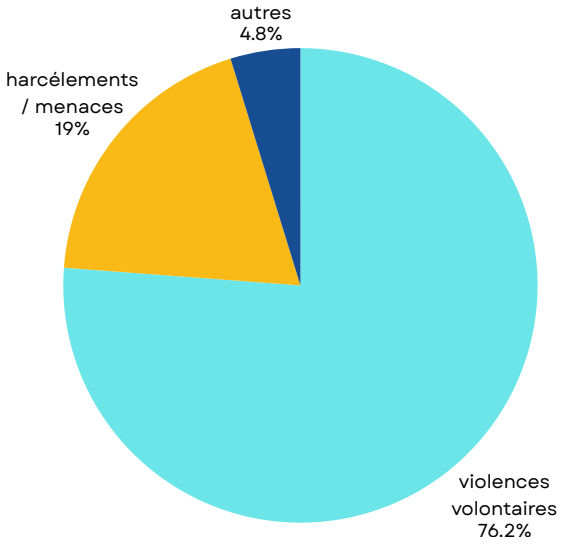
LES CHIFFRES CLÉS

LA MÉDIATION PÉNALE

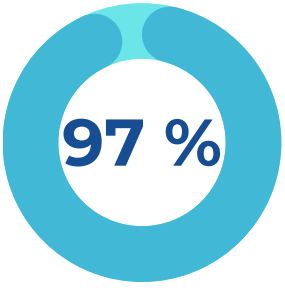
Mesure alternative aux poursuites, la médiation peut être décidée par la parquet ou par l'officier du ministère public dans le cadre de contravention de 5ème classe. Elle a pour objectif d'apaiser et régler le conflit, en partant du postulat que le conflit est nécessaire et naturel, de restaurer la communication et tendre à responsabiliser les parties à travers la recherche d'engagement concret et durable, de prévenir la réitération de l'infraction à travers la responsabilisation du mis en cause et de permettre la réparation du préjudice de la victime (la réparation doit être équitable et réaliste)



Nous constatons une baisse constante depuis 2019 des médiations pénales malgré La hausse au niveau des mesures déposées s'explique par la hausse de saisines de l'année précédentes**.** Concernant **les saisines, elles atteignent leur niveau le plus bas des 7 dernières années**. Uniquement 21 ont été ordonnées sur l'année et concernent exclusivement l'officier du ministère public



Les mesures de médiations pénales sont essentiellement des mesures en lien avec **les atteintes aux personnes (96%)** et, parmi ces atteintes aux personnes on retrouve principalement les violences volontaires avec au total **76% du public reçu.** les chiffres sont dans la continuité de l'année précédente.

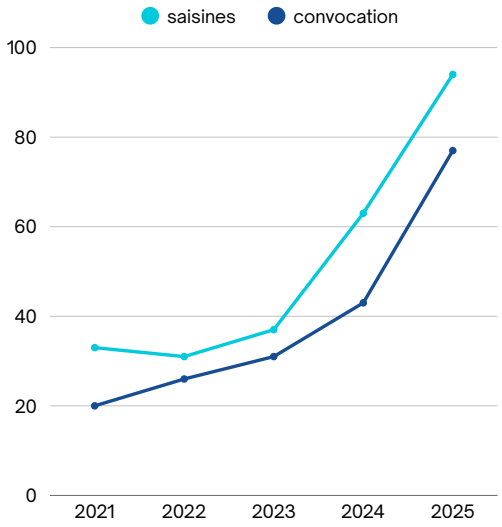


Concernant les mesures de médiation pénale terminées, on constate un taux de clôture et d'accord entre les parties assez important. En effet, les **comptes rendus d'accord représentent 79%** du total et les **procès verbaux d'accord 17%** du total. Au terme de la médiation, la **situation est donc apaisée dans 97% des mesures réalisées.**

LES CHIFFRES CLÉS

LE STAGE DE RESPONSABILITÉ PARENTALE

Le stage de responsabilité parentale a pour but d'informer les stagiaires sur les droits et devoirs des parents, d'évoquer la place de l'enfant dans la cellule familiale. Il s'agit d'une sanction pénale ordonnée dite d'alternative aux poursuites dans le cadre d'une ordonnance pénale ou composition pénale.

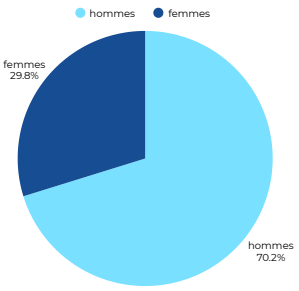


on constate une croissance des saisines au fur et à mesure des années et donc une croissance du nombre de stage.

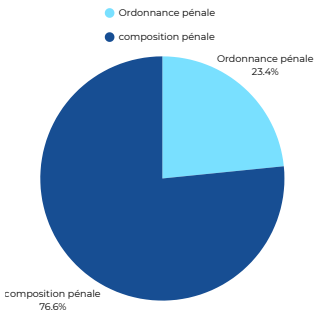
Ainsi, en 2021, 2 stages avaient lieu tandis que 4 ont eu lieu, trois ans plus tard, en 2024 et **8 en 2025**. Parmi les 94 saisines de 2025, de nombreuses personnes seront positionnées sur des stages en 2026 et donc mécaniquement cela va augmenter le nombre de stages. Nous projetons a minima **10 stages sur l'année 2026**.

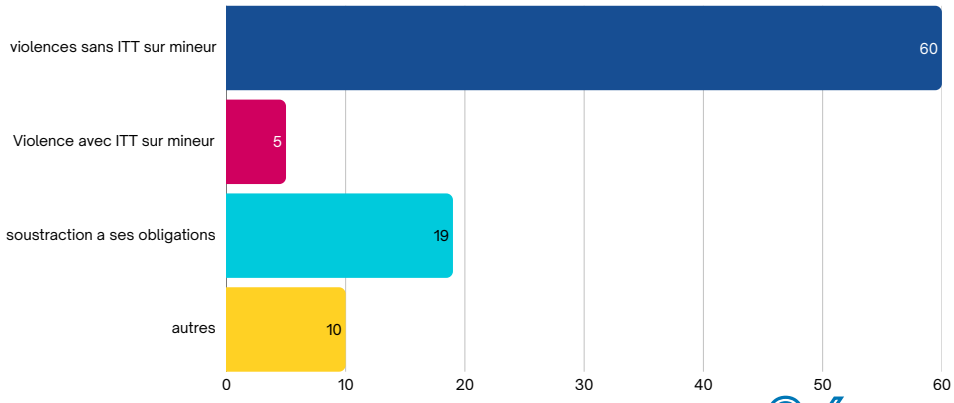
Le **taux de remplissage est de 9.1**; ce qui traduit une assiduité importante au stage.

le profil des



Si l'on constate que le **public de ce stage est mixte** et que, si il reste majoritairement proposé en **composition pénale**, il s'agit aussi souvent d'une ordonnance pénale. Toujours Parents, le public de ce stage est très majoritairement **âgé de 25 à 45 ans.** Concernant les infractions poursuivies, il s'agit majoritairement de **violences, avec ou sans ITT**



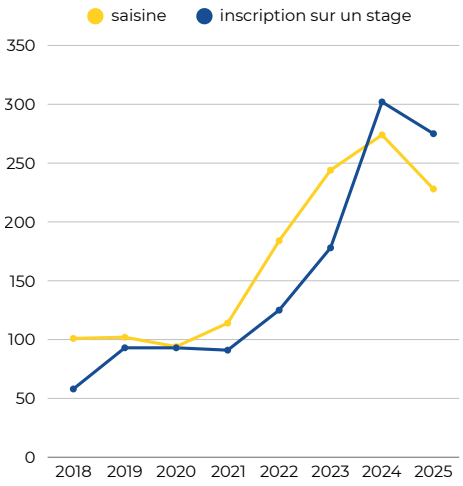


LES CHIFFRES CLÉS

LE STAGE DE SENSIBILISATION AUX VIOLENCES CONJUGALES

Le stage de sensibilisation aux violences conjugales a pour but de rappeler le principe républicain d'égalité entre les femmes et les hommes, de sensibiliser sur la violence au sein du couple et les conséquences de cette violence pour la/les victimes(s). Ce stage permet un parcours long de sensibilisation. Il se compose d'un entretien préalable, de deux journées de session collective et de 3 entretiens postérieurs étalés sur plusieurs mois.

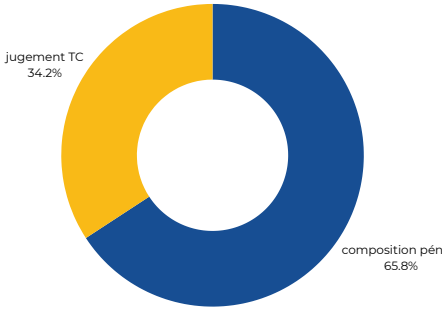
30
stages



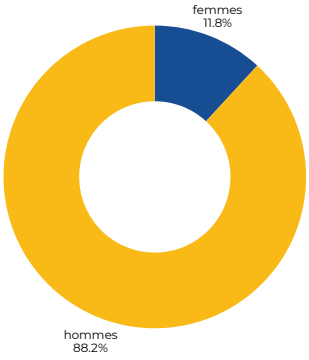
L'activité des stages de sensibilisation aux violences conjugales est en forte hausse depuis 2021 et la création des Centres de Prise en Charge des Auteurs de Violences Conjugales.
Ainsi le nombre de stages au PRISM est exponentiel, après 12 stages en 2022, puis une année à 18 stages en 2023, 30 ont été réalisés au cours de l'année 2024. Il s'agit d'une hausse de 150% en 2 ans.

En revanche, **l'année 2025 est marquée par une stagnation de l'activité : 30 stages ont été réalisées** et un même un léger recule tant en terme d'ordonnancement qu'en terme de positionnement sur les stages.

Notons que la fréquentation du stage est de 7.3 personnes en moyenne, aussi on constate une part importante de dossiers en carence.



Concernant les saisines, on constate une évolution puisque les composition pénale, si elles restent majoritaires recule fortement par rapport aux saisines du tribunal correctionnel qui progressent.
Notons que nous avons réalisé un stage **dédié au public SPIP en 2025**

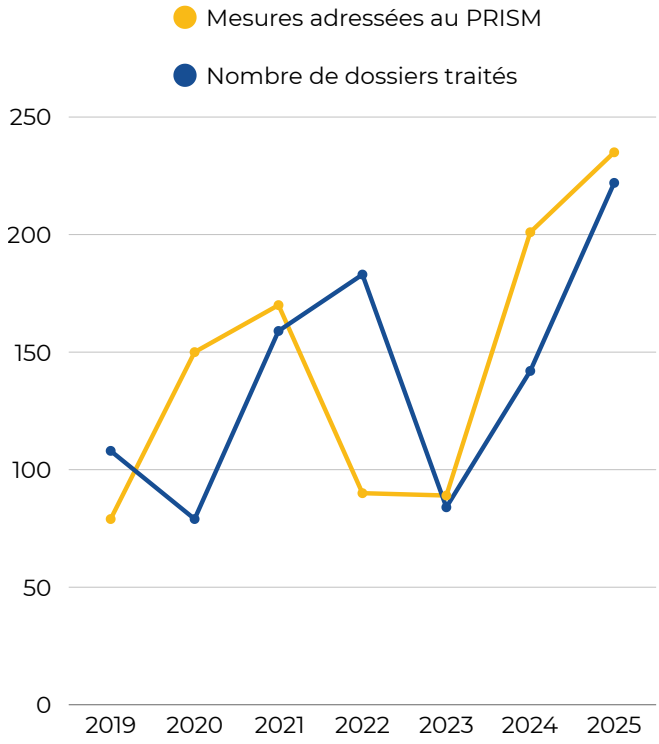


Les usagers sont très majoritairement des hommes. Toutefois le vivier féminin a permis la réalisation de 3 stages a destination de ce public. Il est en diminution par rapport à l'année précédente.

LES CHIFFRES CLÉS

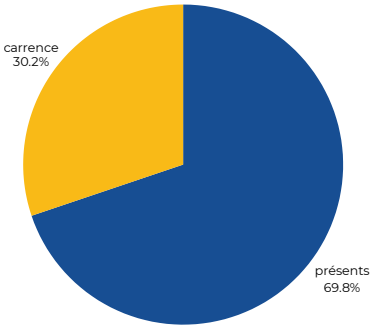
LE STAGE DE SENSIBILISATION À L'USAGE DE PRODUITS STUPÉFIANTS

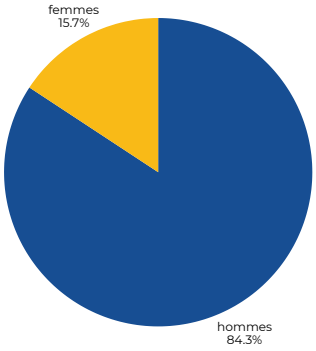
Le stage de sensibilisation à l'usage de produits stupéfiants se déroule sur 1 journée, et comprend la présence de plusieurs partenaires : un délégué du Procureur, le CSAPA et un membre d'Equinox, une association de prévention des risques en milieu festif. L'augmentation du nombre de stage nécessite par consèquent la disponibilité des partenaires, ce qui a pu se faire en 2024.



22 stages ont été proposés en 2025. C'est 10 de plus qu'en 2024 et 13 de plus qu'en 2023.

Le graphique ci contre démontre un fluctuation importante des saisines qui ne s'explique pas réellement à notre niveau mais plutôt au niveau de nos mandataires. On constate néanmoins que le volume de saisines ainsi que le nombre de stage n'a jamais été aussi important. L'année 2026 devant être sur des standard similaires, nous envisageons la réalisation de 30 stages.





Les participants au stage sont très majoritairement des hommes (**84%**) et jeunes. Notons aussi que les saisines dans le cadre des compositions pénales sont en diminution et même désormais minoritaires. Concernant le taux de remplissage du stage, il a été de **7.4** et le taux de carences reste important avec **30% des personnes convoquées.**



LES CHIFFRES CLÉS

LE STAGE CITOYENNETÉ

Le stage de citoyenneté se déroule sur 1 journée et demi, et comprend la présence de plusieurs partenaires. En 2023 puis en 2024 un travail autour de ces stages a été mis en place et une refonte du stage a eu lieu avec la présence de nouveaux partenaires intervenants, c'est notamment le cas du Centre Départementale d'Accès aux Droits.

nombre de stage et activité

5
stages



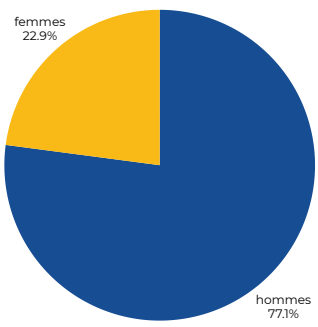
5 stages ont été réalisés au cours de l'année 2024. Au total **48 personnes ont participé au stage**. excepté en 2022, l'activité des stages citoyenneté à toujours oscillé entre 40 et 50 dossiers.

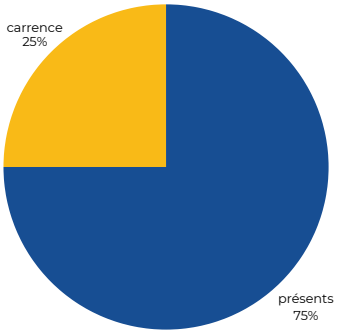
A l'instar des autres stages, on constate une hausse du nombre de saisine du tribunal correctionnelle, en parallèle d'une diminution des saisines des délégués du procureur.

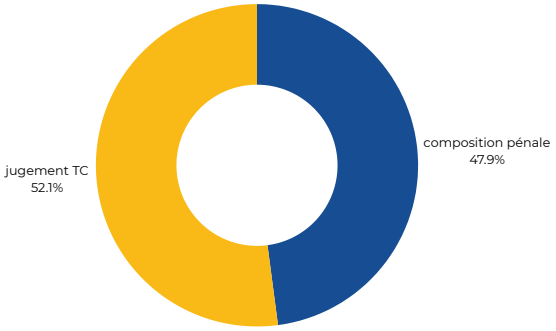
Notons que le taux de remplissage du stage est de 7.2%

le profil des usagers

Les personnes condamnées à un stage sont essentiellement des hommes **(77%) bien que cela soit en diminution**. Lorsque l'on observe la typologie d'infraction, elle est extrêmement diversifiée (violences, VIF ou non, menaces, outrage, rebellion, dégradation de bien, dénonciation mensongère, abandon de déchets....). Parfois sous utilisé, le stage est a contrario utilisé à destination de profil qui ne se reconnaissent pas toujours dans le contenu du stage.







LES CHIFFRES CLÉS

LE STAGE ENVIRONNEMENT

Le stage de citoyenneté environnemental se déroule sur 1 journée , et comprend la présence de plusieurs partenaires. Il a été crée en 2025 et sur la première partie de la journée il connait l'intervention de France Nature Environnement qui fait des apports théoriques sur le contentieux environnementale et, sur la 2nd partie de la journée, se déroule en plein air. Une sensibilisation pratique est réalisée par l'Office Français de la Biodiversité

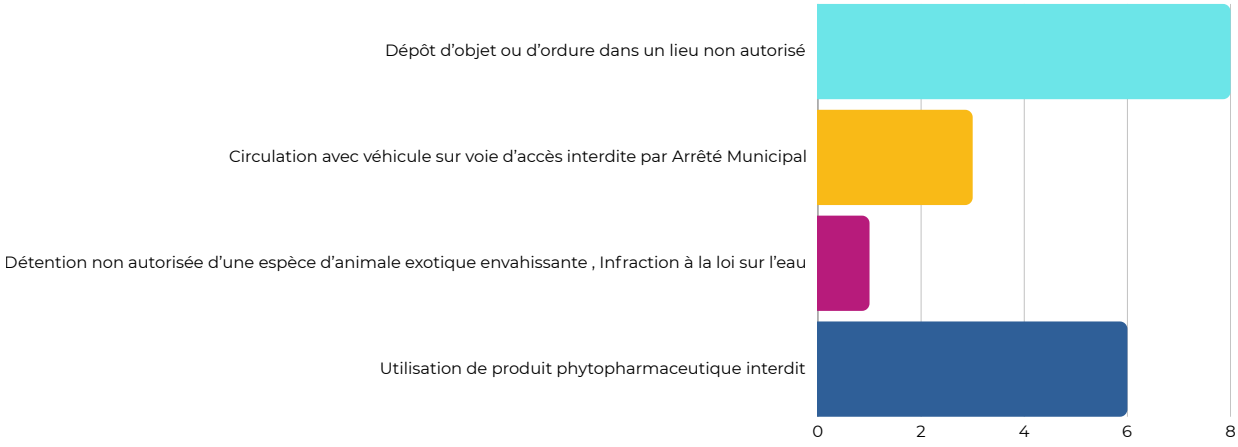
nombre de stage et activité

Ayant vocation a s'adresser à un public de particuliers, le stage restera sur un volume de dossier assez faible. Aussi en 2025, pour la première année d'exercice, 2 stages ont eu lieu, 19 dossiers ont été orientés (exclusivement des hommes) et parmis les 19 personnes positionnés sur les stages, 6 ne se sont pas présentés

2 stages

19 orientations

6 carences



parmis les infractions pouvant etre rencontrées dans ce stage, on retrouve notamment le dépot d'ordures dans un lieu non autorisé ou l'utilisation de produits phytosanitaires.

FOCUS SUR L'ANNÉE 2025

LA FORMATION

plusieurs formations ont eu lieu au cours de l'année en lien avec les thématiques préponderante au serrvice. Une professionnelle a participé à une formation relative au controle coercitif, une sensibilisation sur le droit des étrangers a eu lieu mais aussi une formation collective en interne au PRISM relatif aux addictions. Sur le plan de développement des compétence de 2026 est inscrites une formation collective d'oral aux assises.

RENCONTRE AVEC LA COUR D'ASSISE

une rencontre au dernier trimestre de l'année a eu lieu avec les représentants de la cour d'assise de la vienne. L'objectif étant de faire un point sur la réalisation et le contenu des enquêtes de personnalité en cour d'assise. le bilan de cette rencontre est positif puisque notre service semble répondre à le demande des magistrats.

MISE EN PLACE DU STAGE ENVIRONNEMENT

En travail avec le parquet en 2025, le stage environnement a vu le jour en 2025. Un premier stage s'est déroulé en mai, un 2nd en septembre. Le bilan est plutot positive tant dans les liens avec le parquet qu'avec les partenaires intervenants.

LE VOLUME DE STAGE

entre la mise en place d'un nouveau stage et l'essort de ceux déja en place, on constate au globale une forte hausse du nombre de sessions collectives réalisées au PRISM. 67 stages ont été au total réalisés au PRISM, en 2026 il en est programmé 77. Jusqu'alors majoritairement en fin de semaine les jeudi et vendredi, une évolution va peut être devoir être consentie avec de pouvoir absorber ces stages, en lien aec la question des salles disposnibles

PERSPECTIVES 2025

01. L'accord d'entreprise sur les ESR

A la demande du SPIP, nous avions doté l'association d'un accord d'enprise élargissant aux professionnels la réalisation des astreintes afin d'absorber l'ensemble des astreintes du week end jusqu'alors partagé entre le SPIP et le PRISM

Cependant la signature de la convention avec le tribunal judiciaire n'est pas encore signée et ne permet pas l'application de cet accord. En question, les évolution ministériels récentes et le fait qu'il soit envisagé au niveau national que le service public réalise les missions dans le champs présententiel.

Au dela de l'enjeu sur la réalisation des missions, ces positions ont vocations à insécuriser le cadre de travail et fragiliser les professions. Auss ien 2025, l'ensemble des CDD du service n'ont pas connu de renouvellement, ni les départs à la retraite. L'incertitude quant à la pérénité des missions en est la raison.

02. la revalorisation des stages reponsabilité parentales

Les stages responsabilité parentales coutent 100 euros pour les personnes qui y sont astreints; contrairmeent au 220 euros des autres stages. Au dela de la différence de traitement en fonction des infractions, le cout est trop faible pour que l'institution puis être à l'équilibre financier. Sur un volume faible (1 à 4 stages) nous avions fait le choix d'être en déficit, celui ci restant raisonable. Au regard de la hausse, il semble nécessaire de revaloriser le stage ou s'interroger sur sa poursuite. Aussi un échange a été initié avec le parquet en ce sens.

03. travail interne autour du calcule des mesures

Au PRISM, chacune des mesures réalisées par les professionnels équivaut à un temps de travail réalisé. La problématique étant que la majorité des mesures, rémunérées sur frais de justice, n'ont pas été revalorisées depuis plus de 20 ans. Aussi, pour tenir compte de l'inflation, de l'ensemble des frais employeurs, nous devons revoir le temps de travail dédié à chacune des missions pour assurer la pérennité du service. Un travail est engagé avec les équipes en 2026 sur ce sujet.